



**ACADÉMIE
DE CHÊNÉE**

COMMENT SE RÉINSCRIRE À DISTANCE À L'ACADÉMIE

1. Ouvrez le fichier « Fiche d'inscription 2020-2021 ». Il est prêt à être complété au moyen de cases libres (coordonnées de l'élève et de la personne responsable), de cases à cocher (domaine, genre, situation de l'élève...) ou de menus déroulants (identifiés par le mot « choisir »).
2. Veillez à compléter tous les cadres (y compris ceux où il est indiqué « à compléter par l'établissement »).
3. Le montant du droit d'inscription reprend le montant mentionné entre parenthèses ; les différents montants sont donc les mêmes que l'année dernière : 40 € / 90 € / 190 €.
4. Vérifiez attentivement la situation de l'élève au moyen des informations reprises sur la deuxième page du document. C'est cette situation qui détermine le montant du droit d'inscription.
5. Le versement du droit d'inscription (à effectuer le plus rapidement possible) confirmera l'inscription. Le numéro du compte de l'académie est le **BE62 1420 6357 7461**. Indiquez le nom et le prénom de l'élève en communication.
6. Enregistrez la fiche complétée.
7. Envoyez à l'adresse info@academiedechenee.be un courriel avec le texte suivant : « *Je soussigné (nom et prénom de la personne responsable), confirme l'inscription de (nom et prénom de l'élève) à l'académie de Chênée pour l'année scolaire 2020-2021* » et joignez-y la fiche d'inscription. Avec cette mention, ce courriel pourra cette année remplacer la signature.
8. N'oubliez pas de nous transmettre les documents nécessaires (copie recto/verso de la carte d'identité si elle a changé et attestations diverses).